



IYALY SRL VIA POLA 23, 20124 MILANO (MI) [WWW.IYALY.COM](http://WWW.IYALY.COM)

---

## FICHE TECHNIQUE rev.2.00

### NOM DU PRODUIT:

#### C PLUS

Avec Vitamine C protégée et Vitamine C de fraise.

### FORMATO:

60 gélules de 600 mg

### SHELF LIFE:

36 MOIS

### CODE DE L'ARTICLE

INT009

MADE IN ITALY

---



### DESCRIPTION DU PRODUIT :

Ambroslyaly C Plus est un complément alimentaire destiné à soutenir le fonctionnement normal du système immunitaire et à réduire la fatigue. Sa formule comprend de la vitamine C, qui protège les cellules contre le stress oxydatif, renforcée par de l'extrait titré de fraise. L'acide ascorbique, encapsulé dans de l'éthylcellulose (EC), assure une grande stabilité de la vitamine C, améliorant son absorption et garantissant une efficacité prolongée dans le temps.

### INGRÉDIENTS :

Vitamine C protégée par CE (acide L-ascorbique, agent d'enrobage : éthylcellulose), fraise E.S. tit. 50% Vitamine C (Fragaria vesca L., faux fruit), agent de charge : cellulose microcristalline ; gélule végétale (hydroxypropylméthylcellulose), anti-agglomérant : dioxyde de silicium.

### CONSEILS D'UTILISATION :

Il est recommandé de prendre 1 gélule par jour en fonction des besoins, entre les repas.

## TENEUR MOYENNE :

CONTENU MOYEN	par dose journalière (*)	VNR (**) (%)
Vitamine C totale	300 mg	375%
Vitamine C "EC" protégée	200 mg	250%
Fraise E.S Dont vitamine C	200 mg 100 mg	- 125%

dose journalière (\*) = 1 gélule

VNR (\*\*) : Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) selon le règlement de l'UE 1169|2011

## EFFETS PHYSIOLOGIQUES :

Complément alimentaire à base de vitamine C utile pour soutenir le fonctionnement normal du système immunitaire et réduire la fatigue. De plus, en synergie avec l'extrait titré de fraise, il contribue à la protection des cellules contre le stress oxydatif. L'acide ascorbique sous forme protégée par l'éthylcellulose (EC) contenu dans C plus maintient un haut degré de stabilité de la vitamine C, augmentant ainsi son absorption efficace.

## AVERTISSEMENTS :

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à se substituer à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans.

## QUANTITÉ NETTE :

36g e 1.26 oz

## CONDITIONS DE CONSERVATION :

Conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière et des sources de chaleur.

## DÉCLARATION D'ALLERGÈNES :

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de	NO	NO	NO
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NO	NO	NO
3. Œufs et ovoproduits.	NO	NO	NO
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception : (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes; (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de collage dans la bière et le vin.	NO	NO	NO
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NO	NO	NO
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception : a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols de l'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactiol.	NO	NO	NO
8. Fruits à coque, à savoir : amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de cajou ( <i>Anacardium occidentale</i> ), noix de pécan [ <i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil ( <i>Bertholletia excelsa</i> ), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de macadamia ou noix du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole	NO	NO	NO
9. Céleri et produits à base de céleri.	NO	NO	NO
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NO	NO	NO
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NO	NO	NO
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO <sub>2</sub> total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NO	NO	NO
13. Lupins et produits à base de lupin	NO	NO	NO
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NO	NO	NO